

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 82 (1956)
Heft: 12

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Tarif des annonces

1/1 page	Fr. 264.—
1/2 »	» 134.40
1/4 »	» 67.20
1/8 »	» 33.60

Annonces Suisses S. A. (ASSA)



Place Bel-Air 2. Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

Abonnements :
Suisse : 1 an, 26 francs
Etranger : 30 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 22 francs
Etranger : 27 francs
Prix du numéro : Fr. 1.60
Ch. post. « Bulletin technique de la Suisse romande »
N° II. 57 75, à Lausanne.

Adresser toutes communications concernant abonnements, changements d'adresse, expédition à
Imprimerie La Concorde,
Terreaux 31, Lausanne

Rédaction
et éditions de la S. A. du
Bulletin technique (tirés à
part), Case Chauderon 475
Administration de la S. A.
du Bulletin Technique
Ch. de Roseneck 6 Lausanne

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitoux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. H. Gicot, ingénieur; M. Waeber, architecte — Vaud: MM. A. Gardel, ingénieur; A. Chevalley, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. Cl. Grosgrin, architecte; E. Martin, architecte — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. G. de Kalbermatten, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration
de la Société anonyme du Bulletin technique: A. Stucky, ingénieur, président;
M. Bridel; G. Epitoux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

SOMMAIRE : Union Internationale des Architectes (U. I. A.) : *Normes graphiques pour la présentation des plans d'urbanisme (Rapport 1956)*. — BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE DE PLACEMENT. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE. — DOCUMENTATION DU BATIMENT. — INFORMATIONS DIVERSES.

UNION INTERNATIONALE DES ARCHITECTES (U. I. A.) — COMMISSION DE TRAVAIL N° 5
URBANISME

NORMES GRAPHIQUES POUR LA PRÉSENTATION DES PLANS D'URBANISME

RAPPORT 1956

Observations liminaires

Lorsque le premier rapport traitant de la normalisation graphique des plans d'urbanisme fut présenté au Congrès de l'U.I.A. à Lisbonne en septembre 1953, la Commission d'urbanisme, au cours de ses discussions, comme le Congrès lui-même à l'occasion de son assemblée finale, acceptèrent le principe du système de normalisation présenté.

Les bienveillantes remarques et critiques de ses confrères avaient cependant confirmé l'auteur dans son idée qu'il était nécessaire d'apporter un complément important à son travail. L'utilité de pouvoir exprimer clairement, sur un même document monochrome, l'état urbain existant et l'extension future ou éventuellement deux étapes successives, était évidente, à condition de résoudre le problème en restant strictement dans les limites du système admis. Il y avait en outre diverses possibilités de développer encore certains moyens d'expression déjà esquissés.

Le résultat de ces études complémentaires pouvait faire simplement l'objet d'une annexe au rapport de 1953, mais les inconvénients, pour les intéressés, d'être obligés de consulter deux documents et, d'autre part, le manque d'unité qui en résultait dans l'exposé du sujet, a conduit l'auteur à une refonte complète constituée par le présent rapport 1956, dans lequel la plus grande partie de l'exposé précédent est incorporée.

Qu'il soit permis à l'auteur d'exprimer à cette occasion sa gratitude à tous ceux, amis et collaborateurs, qui l'ont encouragé et aidé. Ce sont particulièrement les membres de la Commission d'urbanisme de l'U.I.A., M. Ling, architecte et urbaniste de la ville de Coventry, M. H. Peter, architecte cantonal, et le Service d'urbanisme régional du canton de Zurich ainsi que la Société académique de Genève par son appui matériel.

A. HOEHEL.